

CONFERENCE DE PRESSE – FORUM

L'ACF-Belgique sous l'égide de
l'Institut Psychanalytique de l'Enfant
Université Populaire Jacques Lacan

POUR UN ABORD CLINIQUE DE L'AUTISME

Bruxelles - 28 avril 2012
De 14h30 à 17h30
Accueil dès 14h

Maison des Associations Internationales
rue de Washington, 40
1050 Bruxelles

Un rapport très contesté de la Haute Autorité de Santé française relatif aux « bonnes pratiques » en matière d'autisme inaugure une nouvelle « guerre ouverte » contre la psychanalyse et l'ensemble des pratiques psychodynamiques. Il provoque un émoi sans précédent dans l'ensemble du secteur de la santé mentale. *Ce mouvement gagne la Belgique.* Politiciens, institutions de formation et médias sont assiégés par un lobbying puissant, mais peu représentatif. Certains subissent ces assauts en silence, d'autres les relayent avec complaisance.

Ce débat dépasse toutes les frontières : celles de l'autisme, de la psychanalyse et de la Belgique. Il vise à imposer un modèle de politique de soins qui se passe de l'abord clinique et psychodynamique de l'humain. Toutes les structures de soins (PMS, centre de guidance, institutions d'accueil, etc.) et tous les praticiens sont concernés. C'est leur existence même et l'indépendance de leurs pratiques qui sont en jeu.

L'Association de la Cause freudienne en Belgique, sous l'égide de l'Institut Psychanalytique de l'Enfant de l'Université Populaire Jacques Lacan, prend l'initiative de convoquer une **Conférence de presse-Forum** exceptionnelle – *Pour un abord clinique de l'autisme* – le **samedi 28 avril 2012**.

Il s'agira de tenter de comprendre sereinement le phénomène, d'éclairer et d'informer l'opinion, les politiques et les médias. De nombreux spécialistes et personnes concernées y interviendront.

L'assistance à l'évènement se fait sur inscription préalable. Nous nous réservons le droit d'entrée. Le nombre d'entrées est limité à 180 personnes. L'ensemble des interventions sera filmé.

Infos :

Yves Vanderveken, Président de l'ACF-Belgique, yves.vanderveken@skynet.be
02 390 02 46

Dr. Alexandre Stevens, Psychiatre, Enseignant à la formation continue de l'ULB,
alexandre.stevens@chello.be

Pourquoi ?

Ces derniers mois, une étrange campagne médiatique vise à exclure la psychanalyse de la prise en charge des enfants et adolescents autistes. Celle-ci se noue, en France, à une proposition de loi qui a suscité l'indignation de tous les représentants professionnels et des plus grandes associations représentant les familles.

Cette campagne est soutenue par un intense travail de lobbying international qui allègue des intentions louables : améliorer les conditions de vie d'une catégorie de la population. Il s'agit, en fait, d'obtenir des pouvoirs publics l'exclusivité des subventions au bénéfice de méthodes de conditionnement, proposant des solutions *ready-made* aux familles qui cherchent avec inquiétude des voies de réponse à une réelle pénurie d'accueil institutionnel.

Qui ?

L'ACF-Belgique, communauté belge de l'École de la Cause freudienne, souhaite défendre ses convictions et faire valoir son point de vue, sous l'égide de l'Institut psychanalytique de l'Enfant réunissant psychanalystes, intervenants d'institutions spécialisées, professionnels du champ de l'enfance, qui, tous, agissent depuis de nombreuses années auprès d'enfants en souffrance, en s'orientant de la psychanalyse de Freud et de Lacan, et des avancées les plus actuelles de la recherche clinique. Les institutions belges qui s'inscrivent dans cette orientation contribuent très largement au travail d'élaboration de cette question de l'autisme en Belgique depuis deux décennies. Elles initient à la pratique en institution des intervenants venant du monde entier.

Ce sont des psychiatres d'enfant et des psychologues formés à la psychanalyse qui, au cours des années '60 -'70, se préoccupèrent d'extraire les enfants autistes, jusqu'alors placés en hôpital psychiatrique ou en institution fermée, de la dimension déficitaire où ils étaient assignés. L'idée d'une possibilité de traitement et d'apprentissages qui tient compte de leur symptôme de sujet, sans passer par la coercition, prit forme sur base de travaux anglo-saxons et de psychanalystes audacieux. Dans cet élan, des offres d'accueil non fondées sur le déficit et soucieuses de la particularité de chaque sujet virent le jour.

La situation familiale fait aujourd'hui partie de cette particularité, les constellations familiales étant loin d'être identiques. Les parents sont reçus, écoutés. Les enfants ou adolescents, accueillis dans des petits groupes, sont sollicités pour des « ateliers » où peuvent se décliner leurs intérêts. Ils expérimentent de nouveaux rapports avec les objets, avec les demandes, et avec ce qui structure le monde de tous les enfants, mais dont ils se défendent, au cours des moments de repas, de jeux ou d'étude.

Cette longue expérience a fait l'objet de nombreuses publications et de recueil de travaux. Elle n'aurait pu se soutenir sans la référence quotidienne à la psychanalyse, à ses textes, à son enseignement vivant.

Pourquoi la psychanalyse aujourd'hui dans le traitement de l'enfant autiste ?

L'expérience d'une psychanalyse personnelle donne aux intervenants un outil sans égal pour ajuster leur action auprès des sujets autistes, en se tenant à distance d'idéaux de normalisation ou de normalité, incompatibles avec l'accompagnement professionnel de sujets en souffrance.

Ce respect de la position du sujet est la boussole qui oriente notre action. Il ne s'agit en aucun cas de laisser l'enfant ou l'adolescent, être le jouet de ses stéréotypies, répétitions ou

écholalies, mais bien de les prendre en compte comme un premier traitement élaboré par l'enfant pour se défendre, puis d'y introduire, par une présence discrète, des éléments nouveaux qui vont complexifier son « monde ».

L'enjeu est de permettre de localiser l'angoisse de l'enfant ou la perplexité que déclenche en lui l'interpellation d'un autre. Il en est de même pour la mise en jeu des fonctions du corps en lien avec cette demande. Les psychanalystes ont depuis longtemps noté la dimension de rituels de protection que constituent de nombreux traits symptomatiques invalidants. La création ou la découverte par l'enfant d'un « objet autistique », quelle qu'en soit la forme, est souvent une ressource féconde pour créer des liens et des espaces nouveaux, plus libres.

Les psychanalystes soutiennent l'inscription des enfants autistes dans des dispositifs d'apprentissage. Ils mettent en valeur que le sujet autiste est déjà bien souvent « au travail ». Les autistes dits « de haut niveau » témoignent en ce domaine d'un investissement massif de la pensée, du langage, et du domaine cognitif, où ils trouvent des ressources inédites. **En revanche, ils s'élèvent avec la plus grande force contre des méthodes dites « d'apprentissage intensif », qui sont en réalité des méthodes de conditionnement comportemental.** Celles-ci utilisent massivement le lobbying, voire l'intimidation, pour promouvoir des « prises en charge » totalitaires et totalisantes, qui s'autoproclament seul traitement valable de l'autisme. Loin de cette réduction, les psychanalystes souhaitent promouvoir différentes approches de l'apprentissage.

Les classifications actuelles des troubles mentaux – spécialement le DSM – jettent une **grande confusion dans le débat**, réunissant au même niveau diagnostique des symptômes de l'enfance tels que le bégaiement, l'énurésie, ou les « troubles » référés à une normalité sociale (tels que les « troubles oppositionnels avec provocation » ou les « troubles des conduites »), et l'autisme proprement dit (« trouble autistique »).

Des hypothèses étiologiques multiples présentées comme des vérités scientifiques, à la suite d'un unique article paru dans une revue, bien souvent réfuté ultérieurement, circulent dans les médias et affolent les familles. Ces hypothèses causales répondent à la **réduction de l'autisme à un trouble du développement**, présenté comme une maladie génétique, voire épidémique.

Les psychanalystes suivent tous les débats scientifiques autour des causes de l'autisme infantile. Quelles que soient ces causes, elles ne peuvent réduire le sujet à une mécanique.

Ils prennent en compte les souffrances qu'ils rencontrent, et promeuvent les institutions et les pratiques qui garantissent à l'enfant et sa famille qu'ils seront respectés dans le moment subjectif qui est le leur. Ils facilitent, chaque fois que possible, l'insertion de l'enfant dans des liens sociaux qui ne le mettent pas à mal. Ils ne détiennent pas une vérité « psychologique » sur l'autisme. Ils ne proposent aucune « méthode éducative » exclusive. Ils sont porteurs d'un message clair pour le sujet autiste, pour ses parents, et pour tous ceux qui, en institution ou en accueil singulier, prennent le parti de les accompagner. **Les psychanalystes, en effet, parient qu'il est possible de construire un autre monde que le monde de défense et de protection où est enfermé l'enfant autiste.** Il est possible de construire une nouvelle alliance du sujet et de son corps. L'effort de tous vise à démontrer cliniquement cette possibilité.

Communiqué de presse rédigé par Pascale Simonet à partir du document de la Commission d'initiative de l'IPE : « Autisme et psychanalyse : nos convictions ». Pour de plus amples informations : [//www.lacan-universite.fr](http://www.lacan-universite.fr)